



Montreuil, le 15/04/2020

Monsieur OLIVIER VERAN  
Ministère des solidarités et de la sante  
14, avenue DUQUESNE  
75007 PARIS

Objet : situation des assistants maternels

Monsieur le Ministre,

Nous tenons par la présente à attirer votre attention sur la situation des assistant(e)s maternel(le)s dont les conditions d'exercice nous préoccupent au plus haut point.

Face à la crise sanitaire que nous traversons, votre choix a été de maintenir l'activité des assistant(e)s maternel(le)s.

C'est sans aucune protection, dans un contexte singulier où le lieu de travail est aussi le domicile, le lieu de vie de sa propre famille que les assistant(e)s maternel(le)s continuent à accueillir des enfants.

Nous aurons le temps venu l'occasion de nous exprimer sur ce choix, mais tel ne sera pas notre propos à ce stade.

C'est sur la mise à disposition de masques de protection que nous souhaitons aujourd'hui attirer votre attention.

Il semble effectivement que des livraisons soient désormais régulièrement effectuées et que selon les propres déclarations du Président de la République, ces derniers seraient accessibles à l'ensemble de la population dans le cadre des mesures de déconfinement.

C'est sans attendre un mois de plus que nous souhaitons que les assistant(e)s maternel(le)s soient inscrit(e)s sur la liste des professions prioritaires pour bénéficier de cet élément de protection.

A cet effet, nous vous saurions donc gré de bien vouloir élargir la liste des métiers énumérés par les arrêtés des 14 et 16 mars 2020.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à cette requête et vous prions, Monsieur le Ministre, d'agréer l'expression de notre haute considération.

Stephane FUSTEC  
Conseiller fédéral  
Federation CGT du Commerce, Distribution &  
Services  
Mail : [fustec@free.fr](mailto:fustec@free.fr)

Stéphane FUSTEC